

**délibération :
DE_2026_6_16**

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

**Objet : Délibération
présentant le rapport
d'activité 2025 de SOLIHA**

L' an deux mille vingt six, le jeudi 27 août à 20 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil municipal, Bibliothèque de Venasque 8 impasse du Couchant à VENASQUE, sous la présidence de Madame PLANCHER Dominique, Le Maire.

Date de convocation du : 14 Août 2026

Présents : Madame PLANCHER Dominique, Monsieur de CABISSE Thierry, Madame BRES Sylvie, Monsieur RUEL Bruno, Madame LEROY Cécile, Monsieur CARON de FROMENTEL Bruno, Madame PLANCHOT Catherine, Monsieur PASDELOU Philippe, Madame RICARD Catherine, Madame BRUYERE Cécile, Monsieur DUMONT Guillaume, Madame BARBASTE Elodie, Monsieur MONTELEONE François, Madame PASCAL Jeanne-Marie

Pouvoirs :

Monsieur PREVOST Charles a donné pouvoir à Monsieur de CABISSE Thierry

Absent(s) : Monsieur PREVOST Charles

Secrétaire de Séance : Madame Cécile LEROY

Rapporteur : François Montéléone

La commune de Venasque a été destinataire du rapport d'activité 2025 des services de SOLIHA, solidaire pour l'habitat.

Le sommaire de ce rapport est le suivant :

- Edito
- Qui sommes-nous ?
- Les chiffres clés de l'année 2025
- Les missions de Soliha Vaucluse : une diversité en réponse aux besoins du territoire
- Les temps forts de l'année
- Un réseau de partenaires
- Les perspectives
- Le calendrier des permanences

Le Conseil municipal,

PREND ACTE, sans vote, de la présentation du rapport d'activité 2025 de SOLIHA.

PRECISE que ce rapport est mis à la disposition du public, au secrétariat, aux heures d'ouverture au public.

Dit que la présente délibération sera affichée au lieu habituel d'affichage des délibérations du Conseil municipal.
Dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement de la mesure de publicité précitée.

Pour : 0 Contre : 0 Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont
signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme

La Maire,

Dominique PLANCHER

La secrétaire,

Cécile LEROY

Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes (16 Feuchères -CS 88010 - 30 941 Nîmes CEDEX 09 - Tél.: 04 66 00 - Fax: 04 66 36 27 86 - greffe.ta-nîmes@juradm.fr) dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication par voie d'affichage et de sa réception par le représentant de l'État. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr
Emis le 27/08/2026, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 02/09/2026

Envoyé en préfecture le 02/09/2026

Reçu en préfecture le 02/09/2026

Publié le 02/09/2026

ID : 084-218401438-20260827-DE_2026_6_16-DE

LA MAIRE



Dominique PLANCHER

COURRIER REÇU LE

25 JUIN 2026

Madame le Maire
A l'attention de Madame Dominique PLANCHER
88 Grand Rue

84210 VENASQUE

MAIRIE de VENASQUE

Objet : Rapport d'activité 2025

Caumont sur Durance, le 17 juin 2026

Madame le Maire,

L'Assemblée Générale de SOLIHA Vaucluse s'est tenue le 09 juin 2026.
Le Conseil d'Administration a validé le rapport d'activité de l'année 2025.

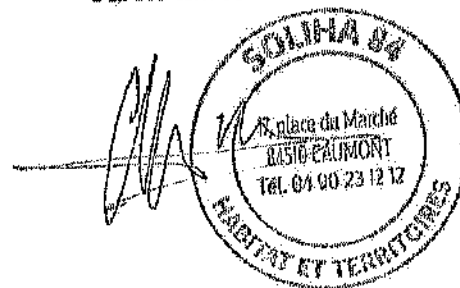
Au nom du Conseil d'Administration présidé par Madame Corinne TESTUD-ROBERT,
je suis ravie de vous l'adresser.

Je serais enchantée de vous rencontrer pour vous présenter l'étendue de nos activités.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

La Directrice,

Carole MIROUX



SOLIHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

VAUCLUSE

SOLIHA VAUCLUSE
17, place du marché
84510 CAUMONT SUR DURANCE
04 90 23 12 12
solihavaucluse@solihha.fr

COURRIER REÇU LE

25 JUIN 2026

MAIRIE de VENASQUE

Rapport d'activité 2025

EDITO

Le mot de Corinne TESTUD-ROBERT, Présidente de SOLIHA Vaucluse



Le Vaucluse connaît une crise du logement qui s'aggrave notamment pour les jeunes actifs et les seniors, qui peinent à trouver des loyers abordables. Malgré un léger frémissement dans le secteur du bâtiment et le lancement d'opérations de logements sociaux dans plusieurs communes, la carence persiste. Elle a des impacts sur tout le marché immobilier mais également sur les entreprises locales. Les jeunes actifs ne parviennent pas à se loger convenablement, les populations les plus vulnérables alimentent le marché du mal logement, et les seniors ne parviennent pas à vivre dans des logements adaptés.

En 2025, l'élaboration du Plan Départemental de l'Habitat en Vaucluse a mis en lumière le constat suivant : le Vaucluse est confronté à un déficit de logements, avec des difficultés à la fois sur la quantité, la qualité et l'accessibilité.

Le défi est de taille pour nos territoires : améliorer la qualité de vie des habitants tout en protégeant les espaces naturels qui en font la richesse.

C'est l'équilibre qui est à rechercher pour nos territoires : un équilibre entre résidence principale et logement saisonnier, entre parc privé et parc public, entre logements abordables et loyer libre et entre préservation de nos espaces naturels, agricoles et développement de nos communes.

Autant de défis que SOLIHA Vaucluse à son échelle, essaie de relever pour accompagner les particuliers et les collectivités vers le chemin de l'équilibre.

Deux objectifs principaux guident nos actions sur le territoire :

- Favoriser l'accès et le maintien dans des logements dignes, durables et adaptés. C'est répondre aux défis du coût du logement, de l'adaptation aux occupants, de la rénovation de l'habitat dégradé et de la transition énergétique.
- Favoriser le développement d'une offre nouvelle de logement, par la mobilisation du parc privé à vocation sociale et par l'accompagnement des collectivités à la production de logements aux loyers abordables.

C'est pourquoi SOLIHA Vaucluse développe, en 2025, plusieurs missions :

- Accompagner les communes dans leurs réflexions sur la programmation de développement de programme au travers des documents d'Urbanisme, c'est le rôle du pôle Urbanisme qui cette année a accompagné plus de 36 modifications ou élaboration de PLU.
- Mettre en œuvre les programmes opérationnels, les OPAH et plus récemment les Pactes territoriaux, pour redynamiser les centres villes en réhabilitant le parc privé, c'est le rôle du pôle Habitat.

Accompagner les particuliers dans leurs projets d'adaptation des logements ou de rénovation énergétique sur tout le territoire, c'est la mission confiée par le Département à l'ensemble des équipes de SOLIHA Vaucluse, au travers de permanences d'accueil.

Pour compléter cette palette, en 2025 SOLIHA Vaucluse a obtenu son agrément de Maîtrise d'Ouvrage et d'Insertion (MOI) pour produire des logements aux loyers abordables. L'agrément MOI permet de créer des logements locatifs abordables et de qualité à destination des ménages aux revenus modestes, en partenariat avec les communes, en obtenant le concours financier de l'Etat ou de l'Anah mais également de l'ensemble des financeurs du logement social. Il contribue également à requalifier un bâti ancien souvent dégradé, appartenant ou non aux communes.

Le lancement de cette nouvelle activité se fera progressivement et en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux et des communes. Cette offre nouvelle complètera les actions des collectivités et des bailleurs sociaux, pour offrir davantage de logements aux habitants du Vaucluse. C'est aussi apporter un concours au développement de nos centres-villes dans l'idée de construire la ville sur la ville.

Enfin, je terminerai ce mot d'introduction pour souligner la résilience de notre association et de nos partenaires. En effet 2025, a été le théâtre de soubresauts économiques qui freinent nos actions. Un contexte politique national complexe, les suspensions et les changements des politiques publiques de l'Anah ou des réglementations d'urbanisme, et une inflation toujours d'actualité ont rendu notre mission plus difficile et ont fragilisé notre action auprès des ménages et des collectivités.

Et pourtant, malgré les incertitudes, nos actions perdurent et se développent car elles répondent clairement à un besoin.

L'association SOLIHA Vaucluse en partenariat avec l'Etat, l'ANAH, le Conseil Départemental, la CAF, les collectivités, les associations et les acteurs locaux, se mobilise pour répondre à ce besoin grâce aux compétences de ses 18 collaborateurs mais aussi à une connaissance accrue du territoire sur lequel elle rayonne.

Nos atouts sont nombreux : proximité avec les ménages, ancrage local, expertise technique, réponses opérationnelles et capacité d'innovation.

Soucieux de satisfaire aux besoins des habitants et de rendre nos missions accessibles au plus grand nombre, nous travaillons régulièrement sur nos process métier, la formation de nos collaborateurs, la qualité de service et la communication.

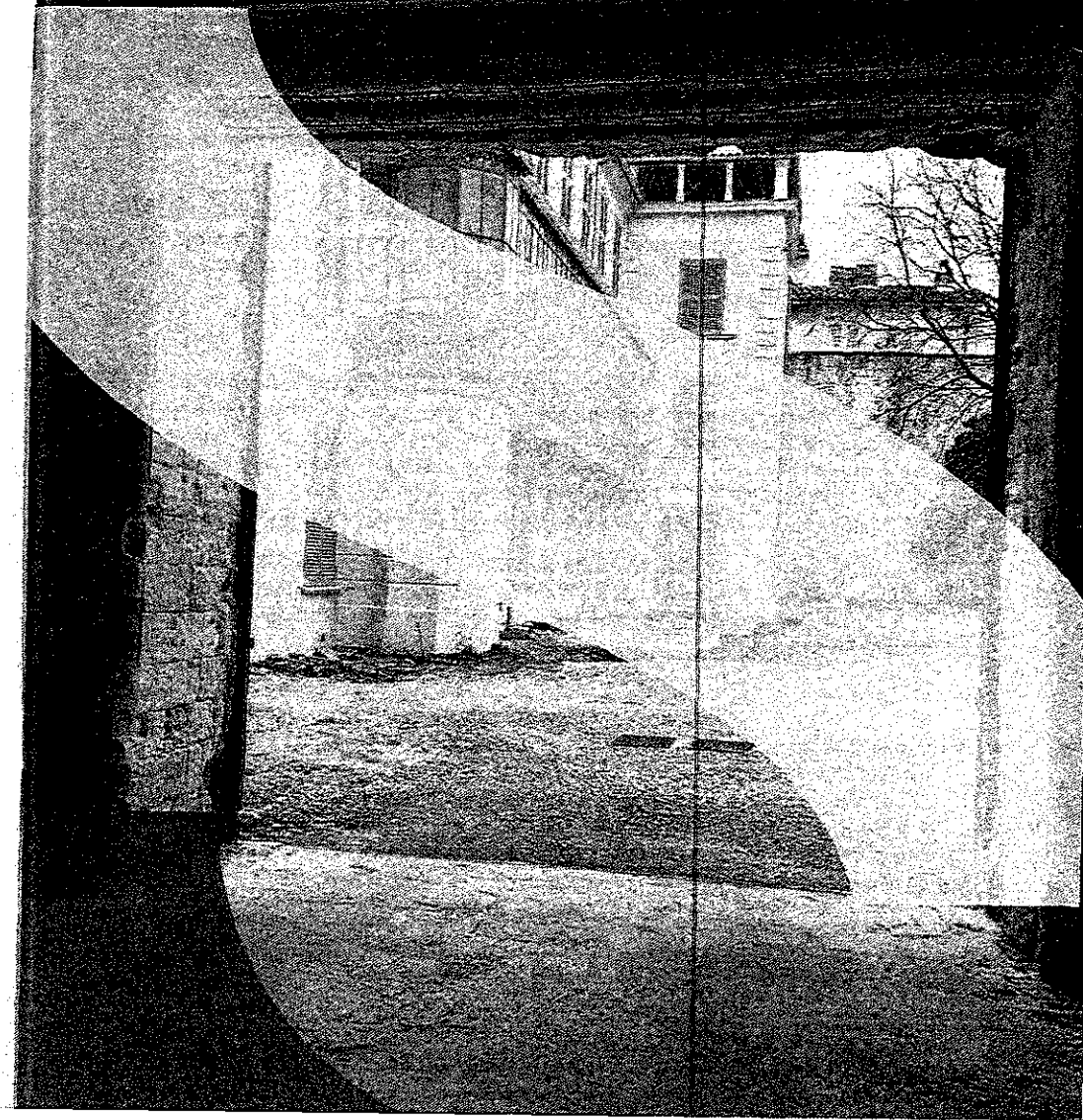
Aujourd'hui, je suis heureuse de vous présenter ce bilan de l'année 2025, qui met en exergue la dynamique associative de SOLIHA Vaucluse sur le territoire et la force de notre partenariat.

Je terminerai en remerciant chaleureusement nos partenaires pour leur confiance et leur soutien, ainsi que nos administrateurs et nos collaborateurs pour leur engagement.

SOMMAIRE

EDITO	1
QUI SOMMES NOUS ?	4
SOLIHA VAUCLUSE : UN ACTEUR DE PROXIMITE	5
UN CONSEIL D'ADMINISTRATION VOLONTAIRE	7
UNE EQUIPE DE 18 COLLABORATEURS AUX COMPETENCES COMPLEMENTAIRES	8
UN PANEL DE MISSIONS DIVERSIFIEES	7
LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2025	11
SOLIHA VAUCLUSE EN 2025	12
LE BILAN FINANCIER 2025	13
2025, UNE ANNEE CONTRASTEE	14
LES MISSIONS DE SOLIHA VAUCLUSE : UNE DIVERSITE EN REPONSE AUX BESOINS DU TERRITOIRE	15
SOLIHA VAUCLUSE : UN PARTENAIRE DE PROXIMITE DANS LA DEFINITION ET LA CONDUITE DE PROJETS DE TERRITOIRE	16
L'OPAH RU DE VALREAS PETITE VILLE DE DEMAIN	17
LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MALEMORT DU COMTAT	19
POINT INFORMATION AMELIORATION DE L'HABITAT ET L'OPERATION FAÇADE D'ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE	21
L'ETUDE PROSPECTIVE SUR LE LOGEMENT DES SALARIES AGRICOLES EN VAUCLUSE	23
LA MISSION CONSEILLER HABITAT SANTE	25
LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE !	27
UN RESEAU DE PARTENAIRES	29
LES PERSPECTIVES : LE MOT DE FIN	31
CALENDRIER DES PERMANENCES « HABITAT » ANIMEES PAR SOLIHA VAUCLUSE	34

QUI SOMMES NOUS ?



SOLIH VAUCLUSE : UN ACTEUR DE PROXIMITE

Une association spécialisée dans les domaines de l'habitat et de l'urbanisme

Notre mission recouvre un panel d'actions diversifiées dans l'amélioration de l'habitat des particuliers et l'accompagnement des collectivités en aménagement, urbanisme, et conduite de projets de territoire afin de répondre aux enjeux sociaux, territoriaux et économiques en constante évolution.

Acteur de proximité, présent sur le département depuis plus de 60 ans, nos missions évoluent et se développent.

Nos équipes travaillent auprès des collectivités, comme des partenaires institutionnels, tissant des liens avec l'ensemble des acteurs locaux, pour apporter une réponse adaptée aux besoins des particuliers comme des collectivités.

SOLIH Vaucluse
 17, place du marché
 84510 CAUMONT SUR
 DURANCE
 solihavaucluse@solih.fr

La force d'un réseau national

L'appartenance de SOLIH Vaucluse à un réseau national dynamique, implanté sur tout le territoire de la métropole et en outre-mer, permet de mutualiser les compétences, les savoir-faire et les expériences. Ainsi, notre structure bénéficie de conventions nationales signées avec les acteurs de l'habitat et d'un programme de formations adapté à la spécificité de nos métiers.

Présente au niveau des instances nationales et auprès des acteurs du logement et de l'habitat, la fédération des SOLIH se fait la porte-parole des expériences des territoires, anime un réseau d'experts sur les thématiques de la réhabilitation du parc privé, l'accompagnement des publics en difficulté, la lutte contre l'habitat indigne, l'accompagnement des collectivités ou encore la production de logement d'insertion.

Le réseau SOLIH comprend 123 structures regroupées en 10 unions régionales :

Inscrit dans l'économie sociale et solidaire, les principaux objectifs du mouvement SOLIH sont de :

- « Favoriser l'accès et le maintien dans le logement des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables, »
- « D'agir et d'accompagner les collectivités, avec le soutien des institutions, pour apporter des réponses habitat, adaptées aux besoins de populations et aux spécificités des territoires. »

Ces sujets constituent les raisons d'être du réseau.



SOLIH Vaucluse contribue localement avec ses partenaires à mettre en œuvre les missions qui lui sont confiées pour relever ces défis. Notre association constitue une force de proposition afin que les collectivités puissent définir leurs stratégies opérationnelles de développement et la mise en place de leurs politiques publiques liées à l'habitat et à l'urbanisme.

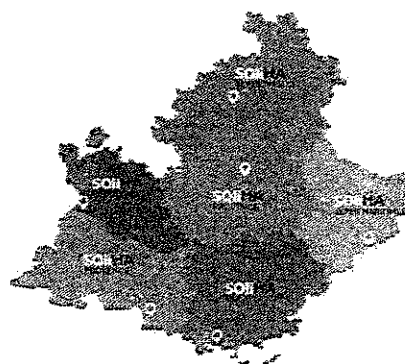


L'Union Régionale SOLIH PACA : un travail commun au service du territoire

SOLIH Vaucluse est membre de l'Union Régionale SOLIH Provence-Alpes-Côte d'Azur, structure fédérative qui rassemble les associations SOLIH de la région : SOLIH Alpes-Maritimes, SOLIH Hautes-Alpes, SOLIH Provence (territoires 13 et 04), SOLIH Var et SOLIH Vaucluse.

Cette organisation permet de mutualiser les compétences, les expériences et les moyens des différentes associations, afin de renforcer la cohérence et la qualité des actions menées sur l'ensemble du territoire régional. Elle joue un rôle essentiel de coordination, d'appui technique et de représentation auprès des partenaires institutionnels et des acteurs publics régionaux.

En 2025, l'ensemble des SOLIH de l'Union Régionale ont collaboré pour acquérir et équiper un Truck destiné à promouvoir nos actions. En partage sur l'ensemble des territoires, le truck permet d'animer des journées de sensibilisation à l'adaptation des logements et à la rénovation énergétique.



L'Union Régionale c'est aussi :

- L'organisation de 20 journées de formation des équipes au sein de son réseau régional,
- La Participation aux instances régionales de l'Habitat comme le CRHH,
- La collaboration régulière des salariés autour de journées thématiques d'échanges de pratiques,
- L'élaboration de projets régionaux mutualisés.

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION VOLONTAIRE

Au Conseil d'Administration siège les acteurs historiques de la création de SOLIHA, (anciennement CDHR « Comité Départemental de l'Habitat Rural ») et l'ensemble des partenaires locaux de l'Urbanisme et de l'Habitat. Bénévoles de l'association, il garantit la mise en œuvre de son objet social, fixe le cap à tenir et veille à la cohérence des missions, de son organisation et de sa gestion.



Les membres du Bureau

Le Conseil Départemental,
représenté par : Corinne TESTUD-ROBERT,
élue Présidente de SOLIHA Vaucluse
et Christelle CASTANIER.

Groupama Méditerranée,
représenté par : Raymond
ULPAT, élu Secrétaire de
l'association.

La MSA du Vaucluse,
représentée par : Marie-Claude
SALIGNON et Philippe LACROIX,
élus Vice-Présidents de SOLIHA
Vaucluse.

Le Crédit Agricole,
représenté par : Franck
ALEXANDRE, Cécile
COLLANGE, et Martine
MILLET, élus Trésoriers de
l'association.

Les Administrateurs

**L'association des
Jeunes Agriculteurs,**
représentée par :
Jordan CHARRANSOL.

**L'association des
Maires de Vaucluse,**
représentée par : Louis
BISCARRAT et Christian
PEYRON.

La CAF du Vaucluse,
représentée par :
Marie-Thérèse
NEMROD-BONNAL et
Sybille PASTOR.

Le CAUE 84,
représenté par :
Matthieu
LARDIERE.

**Grand Delta
Habitat,**
représenté
par : Michel
GONTARD.

SOLIGONE,
représentée
par : Aurèle
PESENTI.

M. Pierre BOURRET
(personne
physique), élu
représentant du CA à
l'Union Régionale.

UNE EQUIPE DYNAMIQUE DE 18 COLLABORATEURS AUX COMPETENCES COMPLEMENTAIRES

SOLIHA Vaucluse c'est aussi une équipe de 18 collaborateurs, organisée autour de 3 pôles.



Le pôle Habitat et Lutte contre l'Habitat Indigne qui recouvre les missions d'accompagnement des particuliers dans le cadre des opérations programmées ou en diffus sur le territoire.

Le Pôle Urbanisme qui accompagne et conseille les collectivités sur les questions d'urbanisme.

Pôle administratif

Les urbanistes, les techniciens spécialisés, les conseillers habitat, le secrétariat et les chargés d'opérations ou d'études sont des professionnels engagés, pleinement mobilisés, pour mener à bien les missions qui leur sont confiées.



Nathalie
ABADIA



Elodie
ALVES



Geneviève
BAZZONI



Loïc
CHEVALIER



Rose
FAREL



Marie-France
GALLAS



Carole
HAMMACHE



Guillaume
JALAD



Sébastien
LESECO



Véronique
MAAK
FLEURANCEAU



Carole
MIROUX



Mathieu
NOEL



UN PANEL DE MISSIONS DIVERSIFIEES

L'accompagnement des collectivités dans leur politique de l'habitat

- Animation de dispositifs opérationnels (OPAH, PIG, Pacte Territorial, ...).
- Accompagnement des communes dans la mobilisation des aides façades.
- Soutien à la mobilisation d'aides financières pour les « travaux d'office » en cas d'insalubrité.
- Accompagnement des communes dans la réalisation de travaux et le conventionnement des logements communaux.
- Maîtrise d'ouvrage d'insertion

L'accompagnement des collectivités locales dans leurs politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire

- Accompagnement des communes dans l'élaboration et la révision de leurs Plans Locaux d'Urbanisme et Cartes Communales.
- Assistance dans la mise en œuvre d'évolutions des documents d'urbanisme : Modification simplifiée, Modification, Révision allégée, Déclaration de projet avec mise en compatibilité, ...
- Conseils et assistance auprès des communes pour les démarches liées à l'urbanisme : « Contrats ADU » (Assistance dans le Domaine de l'Urbanisme).
- Réalisation d'études pré-opérationnelles à la mise en place de dispositifs.
- Réalisation d'études thématiques portant sur l'habitat et l'urbanisme : logements des saisonniers agricoles, ilots dégradés, habitat indigne, logements vacants, ...

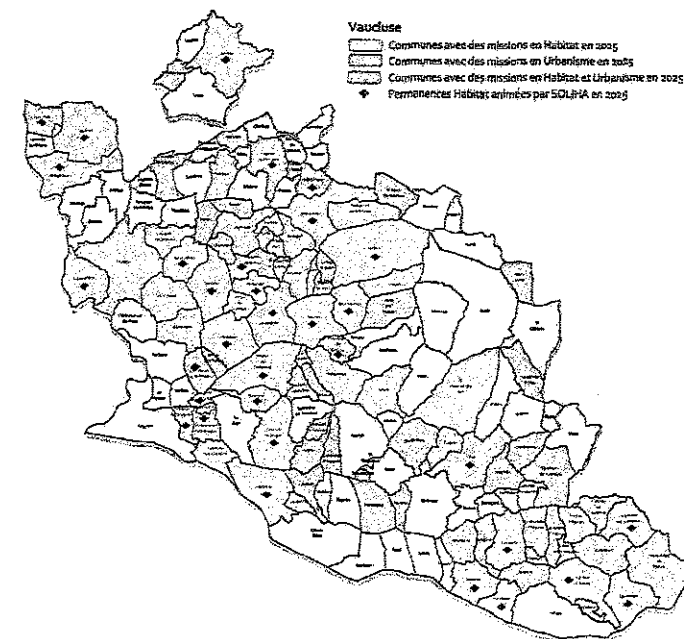
L'accompagnement dans la Lutte contre l'Habitat Indigne

- Réalisation de visites pour le « permis de louer ».
- Réalisation de diagnostics « décence » ou « insalubrité » en partenariat avec la CAF, l'ARS ou les collectivités.
- Diagnostics sur le lien entre les conditions d'habitat et la santé des occupants : Le Conseiller Habitat Santé.

L'accompagnement des particuliers dans la réhabilitation des logements

- Accompagnement des propriétaires occupants ou bailleurs dans la mobilisation d'aides aux travaux.
- Animation de permanences « point information habitat » et « opérations façade » au sein de 29 communes.
- Accompagnement des copropriétés dans le financement des travaux des parties communes.
- Réalisation d'audits énergétiques en lien avec les demandes de subventions aux travaux.
- Mobilisation des ménages et des propriétaires par le biais du Bail Renov'.
- Participation à des événements d'information (semaine bleue, salon de l'habitat, forums personnes âgées, ...).

Localisation des interventions de SOLIHA Vaucluse en 2025



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2025



Travaux réalisés dans le
cadre de l'OPAH RU de
CARPENTRAS

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
Portée par la Cove et animée par SOLIHA Vaucluse



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Des travaux subventionnés par :

SOLIHA VAUCLUSE

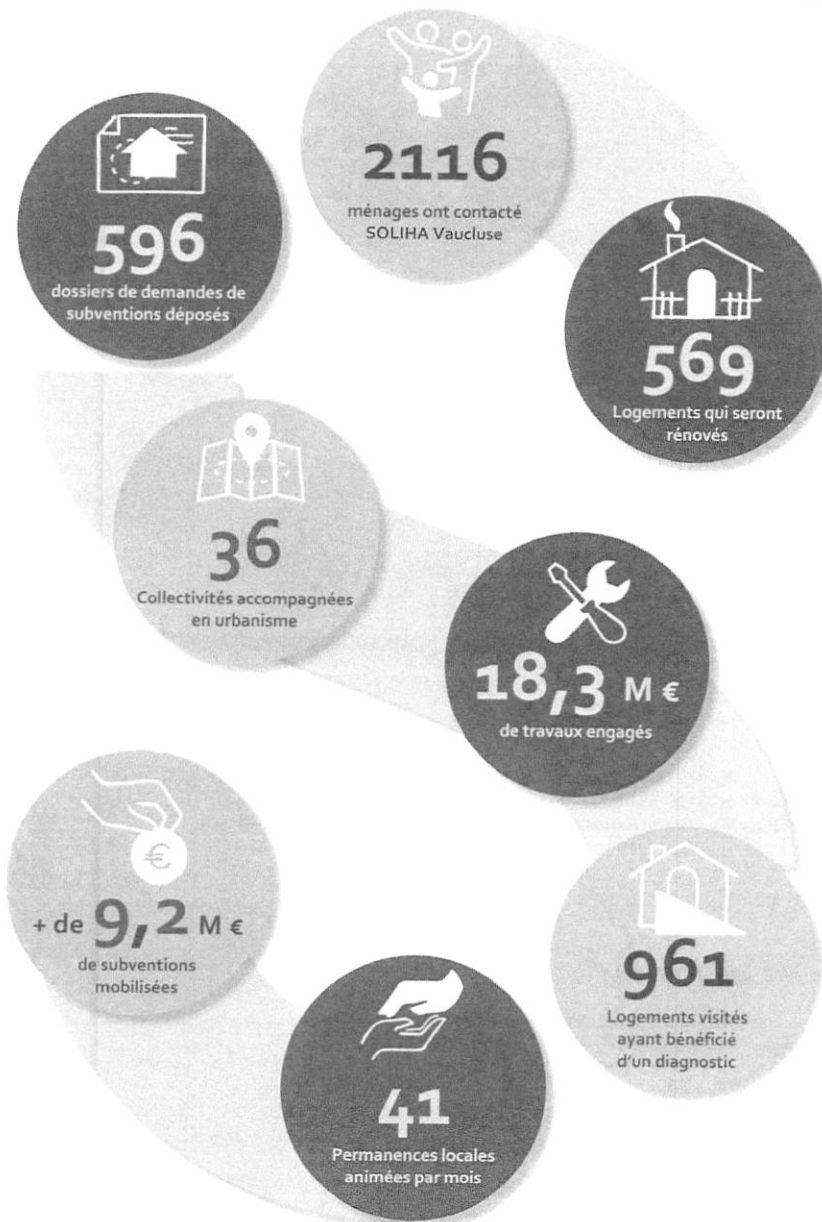
Envoyé en préfecture le 02/09/2026

Reçu en préfecture le 02/09/2026

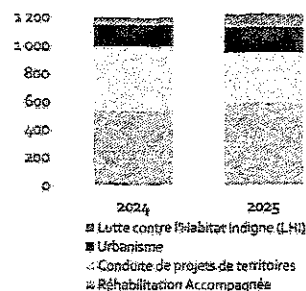
Publié le 02/09/2026

ID : 084-218401438-20260827-DE_2026_6_16-DE

SOLIHA VAUCLUSE EN 2025

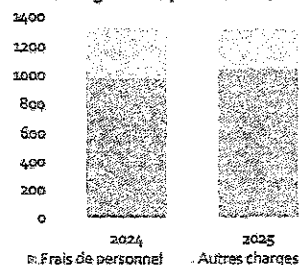


LE BILAN FINANCIER 2025

Chiffre d'Affaires (en K€)
Selon pôles d'activité

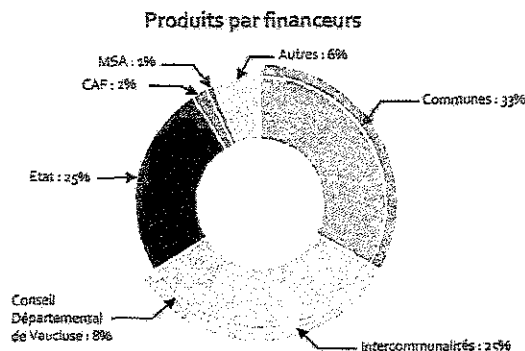
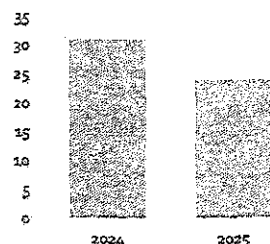
	2025	Evol 24/25
Lutte contre l'habitat indigne (LHI)	95	-84%
Réhabilitation Accompagnée	592	-11%
Conduite de projets de territoires	361	-21%
Urbanisme	276	-16%
Autres produits	118	-37%
Produits d'exploitation	1 342	-3%

Charges d'exploitation (en K€)



	2025	Evol 24/25
Achats	19	-32%
Services extérieurs	159	-20%
Impôts et taxes	36	-15%
Autres charges	4	-72%
Frais de personnel	1 038	6%
Amortissements et provisions	60	-9%
Charges d'exploitation	1 316	-0,5%

Résultat (en K€)



2025, UNE ANNEE CONTRASTE

Quand le stop and go de Ma Prime Rénov' fragilise l'activité de SOLIHA Vaucluse.

2025 a été marqué par la suspension du dispositif Ma Prime Rénov' et la réduction des aides à la rénovation énergétique. Bien que cette suspension n'ait concerné uniquement les projets énergétiques, elle a affaibli la portée des politiques locales, notamment celles des OPAH et elle a fragilisé la confiance des ménages et des entreprises dans les dispositifs publics. SOLIHA Vaucluse a vu baisser de 25% son activité d'accompagnement des ménages sur cette thématique en 2025. Si les arguments liés à l'augmentation de la fraude, avancés pour justifier cette suspension ne peuvent être remis en cause, nous tenons à rappeler que les dérives malhonnêtes constatées sur le département, ne concernent pas les opérateurs historiques de l'Anah, comme SOLIHA Vaucluse.

Nos équipes accompagnent les collectivités dans l'animation des OPAH depuis plus de 10 ans et sont reconnues comme des acteurs de confiance, dont la neutralité, l'indépendance et l'ancrage local, préservent des risques de fraude.

Baisse de 25% de l'activité due à la suspension de Ma Prime Rénov' en 2025

La formation de nos équipes, gage de professionnalisme.

Chaque année, nos équipes sont formées et renforcent leurs compétences. En témoignent, les renouvellements de la qualification RGE OPQIBI pour la réalisation des audits énergétiques, de l'agrément pour « l'Ingénierie Sociale, Financière et Technique » et du label « Mon Accompagnateurs Rénov' », donnés par les services de l'Etat et l'Anah.

Daniel LEONARD
Président de la
Fédération du
BTP Vaucluse



« Le sérieux et la qualité du travail des équipes de SOLIHA Vaucluse, leur disponibilité pour informer les adhérents de la Fédération, et la diversification des missions qu'ils proposent, nous ont conduit à signer un partenariat local en 2025. Ce partenariat permettra de partager et de renforcer les relations entre les entreprises et les conseillers Habitat au service de rénovations de qualité. »

Un partenariat actif avec les artisans et les entreprises du département.

En relation régulière avec les artisans, les entreprises et les maîtres d'œuvre, SOLIHA Vaucluse organise régulièrement des séances d'informations et d'échanges dans le cadre de partenariats avec la CAPEB et la Fédération du BTP du Vaucluse. Nous siégeons également dans la commission d'agrément HANDIBAT et échangeons régulièrement avec l'ordre des architectes.

Un partenaire de proximité dans la définition et la conduite de projets de territoire

Le territoire du Vaucluse est marqué par une forte attractivité, qui se traduit notamment par une activité saisonnière, des villages où les résidences secondaires sont nombreuses et où le logement saisonnier entre en concurrence avec le besoin de logement en résidence principale. Les collectivités se retrouvent face à des problématiques complexes : comment développer leur territoire et répondre aux besoins de logements pour tous, tout en respectant l'objectif du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) et en protégeant les espaces ?



Les études de territoires : Un outil pour analyser et pour expérimenter des solutions adaptées. C'est ce qui a été mené dans le cadre de l'étude des logements des saisonniers agricoles, portée par SOLHA Vaucluse en collaboration avec la FDSEA, la MSA et l'Etat.

C'est un mode de penser, de construire et de prévoir le développement des territoires qui est alors à revoir : sortir d'un schéma d'étalement urbain par la construction neuve, au profit de la requalification urbaine, techniquement plus complexe. Des questions adjacentes se posent concernant la densification des zones, la reconquête des friches, la requalification du bâti ancien, la lutte contre le logement vacant en centre ancien, ou encore la protection du patrimoine ancien historique.

Les PLU : un outil qui permet de prévoir le développement du territoire. En 2025, SOLHA Vaucluse a, par exemple, accompagné la commune de Malemort du Comtat, dans l'élaboration de son PLU.

C'est en prenant la mesure de toutes ces injonctions parfois contradictoires que SOLHA Vaucluse accompagne les collectivités pour mettre en œuvre des solutions obligatoirement « plurielles » et spécifiques à chaque territoire.

Construire la ville sur la ville, lutter contre le logement vacant ou l'habitat dégradé sont les objectifs principaux des OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). En 2025, les équipes de SOLHA Vaucluse animent 7 OPAH-RU sur le Vaucluse sur les centres anciens des communes d'Apt, de Cavaillon, de Carpentras, de Lisle-sur-Sorgue, des « Petites Villes de Drom » de la Cote, mais aussi de Vaison-la-Romaine et de Valréas.

L'OPAH RU de Valréas Petite Ville de Demain

Le dispositif

La commune de Valréas constitue historiquement la ville centre de l'Enclave des Papes, un territoire Vauclusien, inséré dans le département de la Drôme.

La richesse patrimoniale, historique et architecturale du centre ancien est représentative d'un passé prospère.

Labellisée Petite Ville de Demain en 2020, la commune a mis en œuvre une OPAH-RU, associée à un travail sur le Patrimoine au travers d'un SPR (Site Patrimonial Remarquable), afin de redonner un dynamisme au cœur de ville et soutenir son développement.

Un périmètre d'intervention : le centre historique de la commune, élargi aux faubourgs avoisinants.

L'animation

Une permanence tous les mercredis matin assurée par SOLIHA Vaucluse.

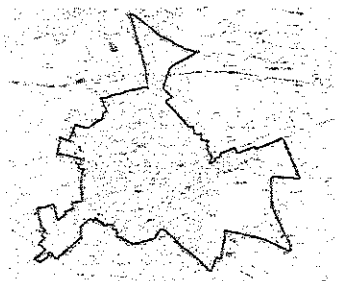
Valréas en chiffres

2 200 habitants.

1600 logements.

28% de vacances.

28% du parc classé
Potentiellement Indigne.



Les objectifs 2025-2030

67 logements à réhabiliter.

20 Logements propriétaires occupants,

47 Logements Bailleurs.

Partenaires / Financeurs



L'OPAH-RU de Valréas Petite Ville de Demain

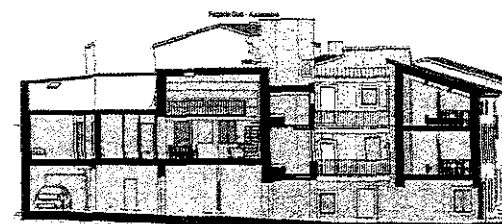
Zoom sur la réhabilitation d'un bâtiment patrimonial

Etat des lieux :

Il s'agit d'un hôtel particulier d'époque renaissance, situé au cœur du centre historique de Valréas et classé Patrimoine Bâti Remarquable.

Un immeuble très dégradé, vacant depuis plus de 20 ans et comprenant des éléments architecturaux admirables : voutes, escalier hélicoïdal, façades avec encadrement des ouvertures en pierre de taille.

Etiquette énergétique avant travaux G.



1 250 K€ de travaux.

334 K€ de subventions.

Le projet :

Production de 7 logements de 40 m² à 113 m².

Une typologie variée, pouvant garantir une mixité des publics, dont 2 logements adaptés à l'accueil de ménage à mobilité réduite en RDC.

Les logements seront tous conventionnés en logement sociaux avec des loyers allant de 320 €/mois à 661 €/mois.

Une réhabilitation de qualité avec une mise en valeur des éléments architecturaux en façade comme en partie commune, une cave par logement et des places de stationnement. Une étiquette énergétique C à l'issue des travaux.



Page 06 - Projet - Plan de la Parcelle

La révision du Plan Local d'Urbanisme de Malemort du Comtat

L'objet de la mission

La commune de Malemort du Comtat a engagé la révision de son Plan Local d'Urbanisme afin de se doter d'un document lui permettant de traduire le projet global d'aménagement et d'urbanisme de la commune.

Il s'agit ainsi de répondre aux enjeux et défis des années à venir, en intégrant les dernières évolutions réglementaires (Loi Climat et Résilience notamment) et en se mettant en compatibilité avec les documents supra-communaux (SRADDET, SCOT, ...).



Malemort du Comtat en chiffres

1 198 hectares.
69,9% d'espaces agricoles.
1 952 habitants.
2,5% de taux de croissance annuel moyen.

Les orientations générales du PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) s'articule autour de 3 grands axes :

- 1. Conserver « l'esprit village » en :**
 - confortant la mixité intergénérationnelle.
 - fluidifiant le parcours résidentiel des habitants.
 - œuvrant pour le maintien du cadre de vie malemortais.
- 2. Organiser et structurer la trame villageoise en :**
 - privilégiant une urbanisation autour du cœur de vie.
 - favorisant l'activité économique sur la commune.
 - mettant en œuvre un aménagement plus durable.
- 3. Préserver et révéler les richesses du patrimoine en :**
 - conservant les milieux naturels présents sur la commune.
 - valorisant le potentiel agricole communal.
 - sauvegardant les éléments paysagers et patrimoniaux.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables exprime la stratégie d'aménagement du territoire qui sera ensuite déclinée dans les pièces réglementaires.

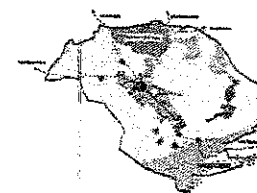
La révision du Plan Local d'Urbanisme de Malemort du Comtat

Zoom sur la prise en compte du Zéro Artificialisation Nette

Le contexte de la sobriété foncière

Chaque année, 20 000 ha d'espaces agricoles, naturels et forestiers sont consommés en moyenne en France. Les conséquences sont écologiques mais aussi socioéconomiques.

Face à ce constat, la loi impose aux collectivités de s'engager dans une démarche de sobriété foncière répondant aux objectifs de Zéro Artificialisation Nette (ZAN).



Qu'est-ce que le ZAN ?

La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 a posé un objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon de 2050.

Elle a également établi un premier objectif intermédiaire de réduction par deux de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

Les collectivités doivent intégrer la trajectoire ZAN dans leurs PLU.

Déclinaison dans le PLU

Afin de répondre aux enjeux de la sobriété foncière, la commune a décliné ce sujet dans son PLU avec :

- La définition d'une croissance démographique raisonnée,
- La mobilisation d'une partie du parc de logements vacants,
- Une augmentation de la densité moyenne des constructions,
- L'optimisation du potentiel foncier situé au sein des espaces déjà bâtis,
- La définition d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sur les grands terrains non bâtis.

Ainsi, le développement de la commune a pu être assuré, sans étendre l'enveloppe constructible.

La ZAN en chiffres

17,6 hectares consommés entre 2011 et 2021 sur la commune.

5,5 hectares maximum de consommation à l'échelle du PLU.

3,56 hectares prévus à la consommation à l'échelle du PLU.

Point Information Amélioration de l'Habitat et opération façade d'Entraigues-sur-la-Sorgue

Entraigues-sur-la-Sorgue en chiffres

- 8 800** habitants.
- 4 275** logements.
- 1** centre ancien patrimonial.

L'animation

Deux permanences par mois les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis matin assurée par SOLIHA Vaucluse.

Chaque réhabilitation de façade fait l'objet d'un travail partenarial avec le CAUE et le service urbanisme.

Les résultats 2025

- 28** personnes renseignées.
- 18** Logements visités.
- 15** Logements rénovés.
- 485 K€** de travaux réalisés.
- 271 K€** de subventions mobilisées.

Le dispositif

Le point Information Amélioration de l'Habitat est une mission d'information et de conseil mise en place à l'initiative d'une commune.

Couplé à une opération façade, la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue a confié à SOLIHA Vaucluse l'animation de 2 permanences mensuelles.

Ce dispositif de proximité permet d'orienter et d'accompagner les habitants sur les aides publiques à la rénovation de l'habitat et à la mise en valeur du patrimoine ancien.

Il s'agit de répondre aux besoins des habitants qui disposent d'un « interlocuteur unique », de conseils neutres et gratuits sur les questions en lien avec le logement et leurs projets de rénovation, et d'un accompagnement individualisé à la mobilisation des subventions et aux démarches à effectuer.

Partenaires / Financeurs



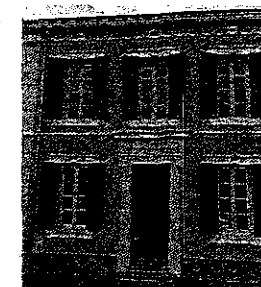
Point Information Amélioration de l'Habitat et l'opération façade d'Entraigues-sur-la-Sorgue

Zoom sur 2 dossiers réalisés en 2025

La mise en valeur d'une façade du centre ancien :

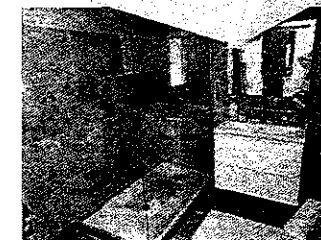
Le projet de rénovation de la façade de cette maison de maître en centre ancien d'Entraigues sur la Sorgue a été réalisé par son propriétaire, conseillé par l'architecte conseil du CAUE notamment sur le choix des matériaux et des couleurs prescrites.

17 300 € de travaux.
2 300 € de subventions.



L'adaptation du logement ou comment maintenir les séniors à domicile :

Quand les gestes de la vie courante présentent un risque pour les personnes : adapter son logement, ça peut tout changer ! Le conseiller Habitat de SOLIHA Vaucluse se déplace au domicile de la personne afin de conseiller sur les travaux à réaliser, d'expliquer les démarches et de déposer les dossiers de demandes de subvention.



9 200 € de travaux.
6 440 € de subventions.

L'étude prospective sur le logement des salariés agricoles en Vaucluse

L'objet de l'étude

L'agriculture en Vaucluse est un secteur économique important qui marque l'identité du département.

Si l'activité agricole n'est pas directement impactée par la tension du marché locatif, elle en subit les conséquences indirectes des actifs qui ne parviennent plus à se loger et des exploitants qui ne trouvent pas de solutions adaptées et réglementaires.

Au vu de ce constat, les acteurs locaux ont missionné SOLIHA Vaucluse pour réaliser un état des lieux du logement saisonnier agricole en Vaucluse.

Cette étude prospective a permis de proposer des pistes de réflexions opérationnelles pour répondre à cette problématique.



Les principaux éléments chiffrés

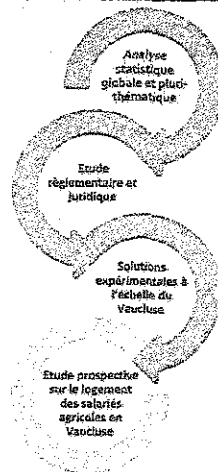
4 845 exploitations agricoles.

35 887 contrats saisonniers par an.

137 exploitants enquêtés.

20% des exploitants logent leurs salariés.

Méthodologie suivie



Partenaires / Financeurs



L'étude prospective sur le logement des salariés agricoles en Vaucluse

Les conclusions de l'étude

Le travail d'analyse mené avec la FDSEA a permis de :

- Définir les besoins de logements, les territorialiser selon les cultures et leur saisonnalité,
- Montrer la complexité de cette problématique qui n'apparaît que trop peu dans les stratégies publiques locales,
- Exposer et analyser les solutions développées par les exploitants, qui restent des réponses partielles et inadaptées aux besoins et à la réglementation en vigueur.

L'étude a également montré que la multiplication des règles et l'absence d'homogénéité dans les différentes réglementations entraînent des incompréhensions au sein des exploitations agricoles. Comment mettre aux normes les hébergements actuels ou proposer des solutions adaptées mutualisées aux exploitants ?

Au vu de l'ampleur de la question, les partenaires se sont accordés vers une stratégie globale à décliner au niveau local dans les documents de planification : SCOT, PLH, PDH, PLU, ...

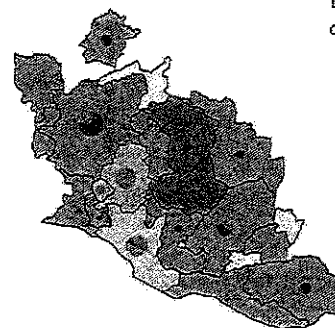
Ils ont également souhaité donner une suite à cet état des lieux.

Des solutions adaptées aux besoins selon les entités et les modes de cultures doivent être développées

La suite : vers une expérimentation

Les préconisations exposées dans l'étude ont fait consensus sur :

- La nécessité de diversifier et de mutualiser les solutions.
- Les solutions préconisées doivent être multiples et adaptées aux entités territoriales identifiées.
- L'importance d'associer les exploitants qui expriment des besoins à la construction de solutions adaptées.
- La nécessité d'un tiers pour assurer la pérennité des dispositifs, éviter les dérives et apporter des garanties aux collectivités et aux partenaires.



La poursuite de l'étude sera engagée en 2026 autour de l'expérimentation locale de projets adaptés.

La mission Conseiller Habitat Santé

Le dispositif

Mis en place sur la région PACA par l'ARS, le Conseiller Habitat Santé est un dispositif qui permet de rechercher si les conditions d'habitat ou la pollution intérieure du logement peuvent avoir une incidence sur la santé de l'occupant.

La mission consiste à réaliser un audit de l'environnement intérieur de patients atteints de maladies respiratoires chroniques et à proposer des solutions techniques ou des mesures d'évictions.

L'objectif de la mission

Déterminer les sources potentielles de pollution de l'air au sein de l'habitat, et en lien avec les professionnels de santé et les patients.

Apporter des préconisations pour améliorer durablement les conditions de vie.

Les principaux éléments chiffrés

25% de la population souffre d'allergies respiratoires.

60 000 personnes hospitalisées pour crises d'asthme en France.

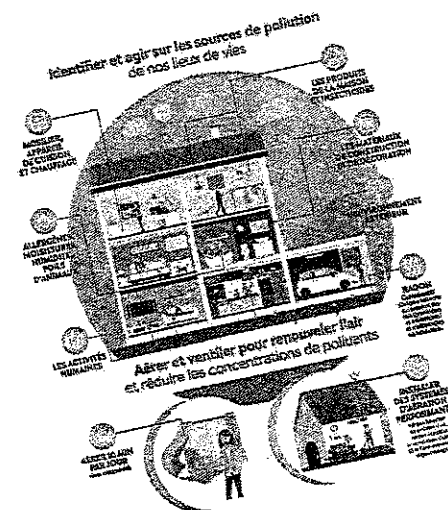
1 000 personnes âgées de - 65 ans en décèdent.

L'accompagnement de SOLIHA Vaucluse en 4 étapes

1. Prendre contact avec le patient orienté par un professionnel de santé.
2. Visiter le logement et analyser par des prélèvements les différentes sources de pollution intérieure.
3. Produire un rapport détaillé transmis au patient et au professionnel de santé.
4. Réaliser un entretien individuel avec le patient pour évaluer les prescriptions mises en place et leur impact, dans les 12 mois suivant la visite.

La mission Conseiller Habitat Santé

Zoom sur une visite du Conseiller Habitat Santé



Un logement d'apparence sain et pourtant ...

Cette famille a été orientée par un spécialiste pour des problèmes respiratoires chroniques.

A première vue, le logement est spacieux et ne présente pas d'éléments de dégradation apparents. Pourtant l'audit intérieur du conseiller Habitat Santé de SOLIHA Vaucluse a mis en avant :

- Un problème d'humidité avec moisissures non visibles dû à un phénomène de paroi froide/pont thermique.
- L'absence d'un système de ventilation permettant un renouvellement de l'air intérieur,
- L'utilisation d'un épurateur d'air à eau et d'un aspirateur à eau non équipé d'un filtre de sortie d'air, équipements qui diffusent des particules fines dans l'air,

L'analyse en laboratoire spécialisé des prélèvements effectués ont montré la présence de moisissures de type Aspergillus et d'une importante contamination d'acariens.

Préconisations :

Les solutions proposées restent réalisables et seront revues avec le patient prochainement : installer une VMC sur un conduit donnant sur l'extérieur, une extraction permanente pour réduire l'humidité intérieure et rénover le mur de la chambre : retirer la tapisserie, nettoyer le mur pour enlever au maximum les spores de moisissures. Une histoire à suivre...



LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE !

SOLIHA VAUCLUSE

Envoyé en préfecture le 02/09/2026
Reçu en préfecture le 02/09/2026
Publié le 09/09/2026
ID : 084-218401438-20260827-DE_2026_6_16-DE

LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE !

Janvier



COPIL sur l'étude des saisonniers agricoles



Mars



Tour des remparts à Avignon

Avril



Poushades Seniors à Carpentras

Mai



Assemblée générale de SOLIHA Vaucluse

Juin



Tour des remparts à Avignon

Juillet



Tournoi de pétanque des salariés

Aout



Stade de la ville

Septembre



Marché de Cavaillon pour l'OPAH

Octobre



Forum Senior pour l'OPAH de l'Isle sur la Sorgue

Novembre



Forum Senior pour l'OPAH de l'Isle sur la Sorgue

Décembre



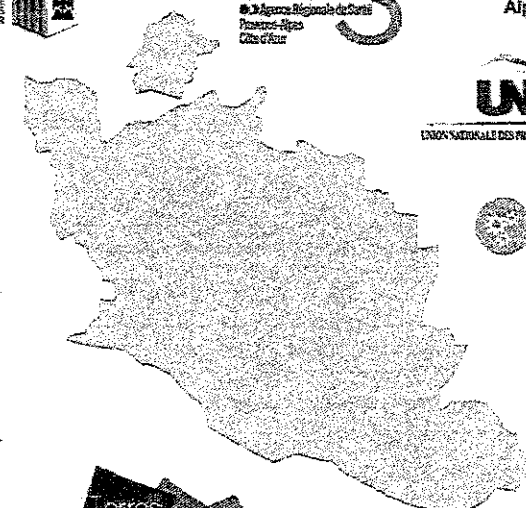
Journée Fédération des SOLIHA à Tours

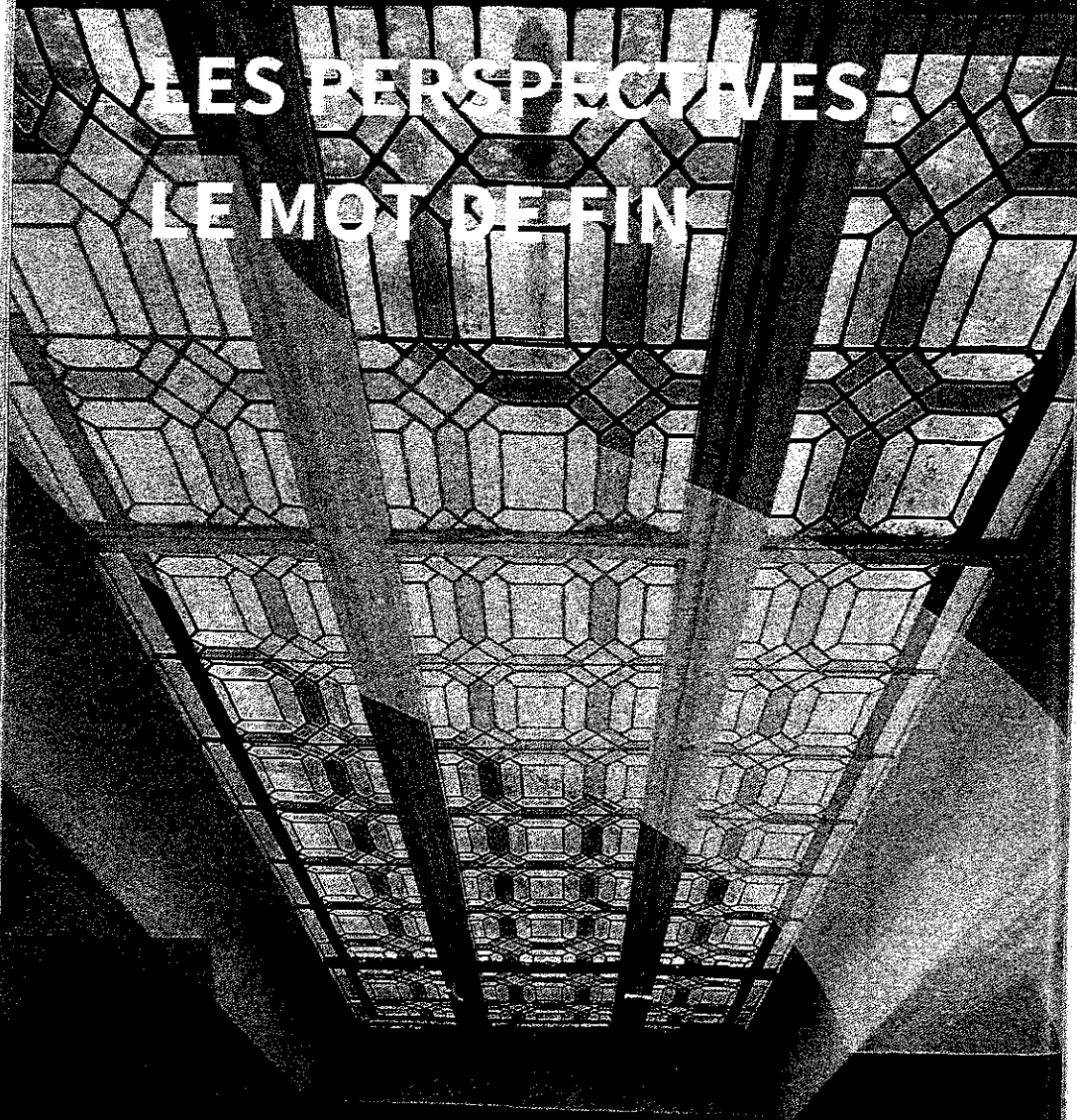


UN RESEAU DE PARTENAIRES

UN RESEAU DE PARTENAIRES : UNE CONFIANCE MUTUELLE AU SERVICE DU VAUCLUSE

SOLHA Vaucluse s'inscrit dans un réseau de partenaires, qui viennent compléter nos compétences pour répondre à certaines missions, ou pour améliorer l'offre de service auprès des particuliers et des collectivités.





LES PERSPECTIVES LE MOT DE FIN

LE MOT DE LA FIN

2025 : Malgré les incertitudes SOLIHA Vaucluse tient bon la barre !

Le second semestre de l'année 2025 restera comme une période de fragilisation pour l'écosystème de l'amélioration de l'habitat, et en particulier pour celui de la rénovation énergétique. Malgré un nombre de rénovations en progression ces dernières années sur le Vaucluse et l'engagement des collectivités dans des programmes d'amélioration de l'Habitat, la réalité vécue par les ménages, les professionnels et les équipes de SOLIHA a été celle de l'incertitude, de l'attente et du blocage.

Réussir en période de tumultes nécessite de combiner la proximité, le partenariat et l'engagement des équipes.

En effet, SOLIHA Vaucluse est une association ancienne, créée par et pour les acteurs et la population du Vaucluse. Par cette histoire, SOLIHA a développé une proximité avec le territoire et a su travailler en synergie avec tous les acteurs. L'adaptation de nos actions et services aux besoins, reste le maître mot des missions que nous menons en urbanisme comme sur les questions d'habitat.

Cette adaptation ne pourrait être réalisable sans le partenariat de confiance mis en place avec l'écosystème local : des élus aux acteurs institutionnels, des entreprises aux habitants. « S'adapter et travailler en partenariat », c'est aussi savoir développer de nouvelles missions !

En 2025, SOLIHA Vaucluse a reçu l'agrément de « Maîtrise d'Ouvrage et d'Insertion » !

Dans le cadre de ce partenariat historique avec les communes, un constat s'impose : les communes rencontrent des difficultés à produire de petites unités de logements.

Le manque de logements à loyer abordable, la tension du marché locatif et les difficultés des communes pour réhabiliter le parc ancien sont des sujets récurrents sur le territoire. C'est pourquoi, SOLIHA Vaucluse a souhaité développer la maîtrise d'ouvrage et d'insertion (MOI) afin d'apporter une réponse complémentaire aux communes, pour leur permettre de produire une offre de logements conventionnés dans le bâti existant.

Cet outil permet à des associations agréées, de répondre à l'objectif de sobriété foncière en rénovant du bâti dégradé en centre-ancien, financé par des subventions publiques. En partenariat avec les communes, il s'agit de produire des logements locatifs de qualité, en petit nombre et conventionnés en loyer abordable sur le long terme.

Cet outil est complémentaire aux aides du parc privé et à la production des bailleurs sociaux, puisqu'il permet de financer des petits projets dont le coût de réhabilitation élevé, les rendent difficilement réalisables.

LE MOT DE LA FIN

2026 : A la rencontre des seniors et l'amélioration de leurs conditions de vie !

La France vieillit et le Vaucluse aussi ! Les seniors font partie intégrante de nos sociétés, ils créent du lien social entre les générations, rendent des services collectifs en s'engageant et participent à la vie économique et sociale des villages. C'est pourquoi, historiquement les associations SOLIHA se sont engagées dans des actions pour que nos seniors vieillissent chez eux, dans un environnement sain et aménagé.

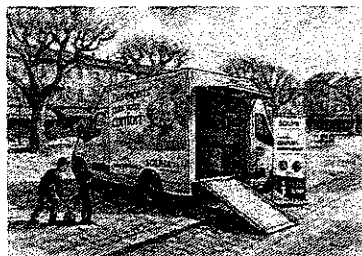
Les aides publiques de l'Anah, des collectivités et du Département du Vaucluse permettent de mener des travaux d'adaptation du logement et ainsi améliorer le confort au quotidien et l'autonomie des seniors. Les équipes de SOLIHA Vaucluse sont là pour accompagner les habitants et leur permettre de rester vivre chez eux, en toute sérénité et le plus longtemps possible.

Lucie témoigne :

« Même très active, à 77 ans, je me suis dit : il faut que mon logement vive et s'adapte à mon rythme de vie. Je n'ai pas besoin d'attendre une problématique de santé pour engager des travaux dans ma salle de bain et rendre mon quotidien plus facile. C'est comme ça que j'ai poussé la porte de la permanence de SOLIHA à Mondragon ! »

Pour promouvoir ces actions de maintien à domicile, les associations SOLIHA de la Région PACA regroupées dans une Union Régionale, ont acquis un Truck pour aller à la rencontre des seniors du territoire et leur présenter concrètement les actions de maintien à domicile.

Le Truck partagé sera livré au printemps 2026 et pourra se déplacer au cœur des territoires en proposant des animations autour du « bien vieillir chez soi ».



Le TRUCK c'est :

- Un camion équipé pour informer de façon « pratique » le public sur l'adaptation des logements et les économies d'énergie,
- Un moyen de communiquer sur les actions de SOLIHA en « allant-vers » les habitants et d'inciter à « anticiper plutôt que de subir ».

Le truck : un équipement parlant, déjà utilisé par 37 SOLIHA sur la France et qui sera disponible en Vaucluse dès 2026 !

CALENDRIER DES PERMANENCES MENSUELLES « HABITAT » ANIMEES PAR SOLIHA VAUCLUSE

APT (OPAH)	Tous les mercredis	13h30-16h30
AUBIGNAN (OPAH)	2 ^{ème} et 4 ^{ème} Vendredis	9h à 12h
BEDOIN	2 ^{ème} Vendredi	9h-12h
CADEROUSSE	4 ^{ème} Jeudi	13h30-16h30
CAROMB (CAROMB)	2 ^{ème} Jeudi	9h-12h
CARPENTRAS (OPAH)	Tous les Jeudis	9h-12h
CARPENTRAS (PACTE)	3 ^{ème} Jeudis	9h-12h
CAVAILLON	2 ^{ème} et 4 ^{ème} Mardis	13h30-16h
CAVAILLON (OPAH)	Tous les Mardis	9h00-12h
CHATEAUNEUF de GADAGNE	3 ^{ème} Lundi // les mois pairs	14h-17h
ENTRAIGUES SUR LA SORGUE	2 ^{ème} et 4 ^{ème} Mercredis	9h-12h
ENTRECHAUX	2 ^{ème} Jeudi // tous les 2 mois	9h-12h
ISLE SUR LA SORGUE (OPAH)	Tous les Vendredis	9h-13h
JONQUIERES	4 ^{ème} Mardi	13h30-16h30
LAPALUD	3 ^{ème} Lundi	9h-12h
MALAUCENE (OPAH)	1 ^{er} Jeudi et 3 ^{ème} Vendredi	9h-12h
MALEMORT DU COMTAT	3 ^{ème} Mercredi // les mois impairs	9h-12h
MAZAN (OPAH)	1 ^{er} Vendredi	9h-12h
MAZAN (OPAH)	3 ^{ème} Mardi	13h30-17h
MONDRAGON	3 ^{ème} Lundi	14h-17h
MONTEUX	1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} Mardis	9h-12h
MORIERES LES AVIGNON	4 ^{ème} Jeudi	14h-17h
MORMOIRON	3 ^{ème} Lundi // les mois impairs	13h30-16h30
PERNES LES FONTAINES	4 ^{ème} Jeudi	13h30-16h
SARRIANS	3 ^{ème} Jeudi // les mois impairs	13h30-16h30
SARRIANS (PACTE)	2 ^{ème} Mardi	13h30-16h30
ST DIDIER (PACTE)	1 ^{er} Lundi	13h30 à 16h30
ST SATURNIN LES AVIGNON	4 ^{ème} Mardi	9h-12h
VAISON LA ROMAINE (OPAH)	Tous les Mercredis	9h-12h
VALREAS	4 ^{ème} Lundi	9h-12h
VALREAS (OPAH)	Tous les Mercredis	9h-12h
VELLERON	4 ^{ème} Jeudi	9h-12h
VILLELAURE	1 ^{er} Vendredi	9h-12h